



**Cahier du Congrès des 4 et 5 avril 2015 de
l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante**
Version préliminaire - mis à jour le lundi 30 mars

Lieu
Camp Bosco, 663 Boulevard du Bord de l'Eau, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 0B5

Frais de participation
Détail à venir

Transport
Départ de l'autobus de Montréal au Parc Émilie Gamelin, vendredi le 3 avril à 19h

Documents utiles pour le Congrès (disponible sur www.asse-solidarite.qc.ca) :

- Procès-verbal et résumé des mandats du Congrès des 21 et 22 février
- Statuts et règlements de l'ASSÉ (version du 26 et 27 avril 2014)
- Code des règles de procédures de l'ASSÉ (version du 22 et 23 février 2014)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ :

2065, Parthenais B.P. 383
Montréal, Québec H2K 3T1
Tel : 514-390-0110
Fax : 514-390-8415
www.asse-solidarite.qc.ca

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal

2.0 Bilan

3.0 Femmes

4.0 Plan d'action

5.0 Revendications

6.0 Élections

7.0 Avis de motion

7.1 Dépôt

7.2 Traitement

9.0 Finances

10.0 Varia

11.0 Levée

Retour sur la mobilisation du printemps

(Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ, déposé le 30 mars 2015)

Lors du congrès en février dernier, il a été adopté que l'ASSÉ pose la manifestation du 2 avril comme un ultimatum au gouvernement. Avec une mobilisation contre l'austérité qui ne s'essouffle pas depuis l'année dernière, nous étions rendu-e-s à un moment où il fallait changer le ton. Ainsi, dès le 22 février, nous avons décidé d'envoyer un message clair au gouvernement : nous l'avons mis en garde que si, dès le prochain budget, un réinvestissement massif dans tous les services publics au Québec n'était pas mis de l'avant, nous allions poursuivre l'escalade des moyens de pression jusqu'à une éventuelle grève générale illimitée, contre l'austérité et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics, et ce, au moment jugé opportun par les membres. En ce sens, l'ASSÉ a appelé à une intensification de la mobilisation et de la pression, dès le 21 mars, notamment en appelant à des actions, des manifestations et des grèves ponctuelles ou reconductibles.

Actuellement, nous vivons une mobilisation importante qui démontre clairement au gouvernement la force de notre mouvement. La semaine d'actions de la Coalition Main Rouge a donné le coup d'envoi à cette intensification de la pression qui culminera le 2 avril. Dès le 23 mars, 41 000 étudiantes et étudiants sont entré-e-s en grève d'une durée de 2 semaines. Au total, ce sont plus de 103 000 étudiants et étudiantes qui auront eu un mandat de grève d'une journée ou plus, notamment pour la manifestation nationale du 2 avril où nous attendrons un nombre record de gens en grève. Nous nous apprêtons à vivre une des plus grandes manifestations organisées par l'ASSÉ depuis 2012.

Situation actuelle et mandats de grève

Nous devons reconnaître qu'il est difficile, en plein dans le feu de l'action, de réellement faire le point sur le mouvement. En effet, au congrès du 4 et 5 avril, nous ne serons pas encore retourné-e-s dans nos assemblées générales pour faire le point au local. Nous tenons compte de ces facteurs dans les prochaines lignes. Nous ferons un bref portrait des grèves actuelles pour ensuite orienter notre réflexion sur la suite des choses.

D'abord, parmi les 66 associations ayant voté une grève reconductible, la plupart proviennent d'associations étudiantes universitaires (63) ou montréalaises (35). Au moment d'écrire ces lignes, une majorité d'associations hors Montréal (30) ou collégiales (5 pour le moment, 20 autres résultats sont à venir) ont voté pour une journée de grève ponctuelle pour la manifestation du 2 avril. Nous croyons qu'il est important de prendre ces constats en considération lorsque nous réfléchissons à la possibilité de se lancer dans une grève générale illimitée dans les prochains mois. Présentement, nous sommes en train de démontrer au gouvernement la force de notre mouvement. Nous lui montrons que nous sommes mobilisé-e-s contre les mesures d'austérité et que s'il continue à faire preuve d'arrogance et de sourde oreille, il continuera assurément de nous trouver sur son chemin. L'ultimatum que nous avons décidé d'envoyer en février ne peut être plus clair. Si nous admettons que la mobilisation va de bon train

en ce moment, il est difficile de prévoir à ce stade-ci si les reconductions dans les assemblées générales seront vigoureuses. D'une part, si nous décidons dès maintenant d'appeler à la grève générale illimitée, cela pourrait effectivement influencer les votes de reconduction, mais nous trouvons quelque peu ambigu, après deux semaines de grèves, de décider d'une GGI avant que les assemblées générales locales ne se soient prononcées sur la question. D'un autre côté, nous avons une préoccupation quant aux revendications de cette GGI : pourquoi et jusqu'où les étudiantes et les étudiants reconduiront la grève dans leurs assemblées générales dès le lundi suivant le congrès? Deux possibilités s'ouvrent alors à nous.

La première : les votes de reconduction sont victorieux et la grève est reconduite à partir du 7 avril. À ce moment, la GGI serait menée majoritairement par des associations universitaires et pour la plupart montréalaises, comme nous l'avons souligné plus haut. D'abord, est-ce suffisant pour bâtir un mouvement de GGI? Les autres associations qui ont voté une journée de grève se lanceront-elles dans le mouvement, alors que la fin de la session approche et que la mobilisation au local ne s'est pas articulée autour de la question de la grève générale illimitée? Sans oublier que plusieurs se mobilisent en vue d'une journée de grève pour le 1er mai également. Ensuite, si nous poursuivons en lançant une GGI, jusqu'où irons nous pour affirmer victoire? Quelles seront les raisons pour lesquelles nous nous prononcerons en faveur d'une reconduction? Jusqu'à l'abolition des mesures d'austérité? Si c'est le cas, une grève étudiante ne peut pas à elle seule bloquer ces mesures. Enfin, selon nous, la poursuite de la grève est une possibilité. Cependant, elle serait menée principalement à Montréal, et par des associations étudiantes universitaires, et il est difficile d'établir jusqu'à quand elle durerait et donc, ce que nous pourrions considérer comme une victoire.

La deuxième option est que la reconduction de la grève soit battue dans les assemblées générales. Ne nous le cachons pas, cela sera considéré comme une défaite. Si nous décidons de nous lancer dans une grève générale illimitée, il faut être certains et certaines que nous avons une possibilité de gagner. La mobilisation va très bien présentement, reconnaissons-le. Nous ne pouvons nous permettre d'échouer. Ainsi, il est possible de faire en sorte qu'une non-reconduction de la grève au printemps ne soit pas un échec, mais plutôt un repli stratégique, un échelon de plus dans l'escalade des moyens de pression. La suite de ce texte a donc pour but de se pencher sur comment arriver à une victoire.

Un repli stratégique: un pas de plus vers la victoire

Si nous affirmons que nous ne pouvons nous permettre d'échouer, c'est parce que cela aurait des conséquences importantes sur, d'une part, nos mobilisations futures, et d'autre part, la grève qui se prépare dans le secteur public à l'heure actuelle. Si le mouvement du printemps se veut un élan de solidarité envers les travailleurs et les travailleuses, il est de notre responsabilité d'évaluer les conséquences de nos gestes sur la mobilisation à l'extérieur du mouvement étudiant. Plusieurs syndicats locaux s'organisent présentement en vue du premier mai et déjà quelques-uns ont un mandat de promotion de la grève sociale. Quelques-uns ont déjà également le mandat d'obtenir le droit de grève légale dès l'automne. Plusieurs syndicats locaux sont plus mobilisés qu'à l'habitude, et d'autres se prononceront sur ces questions prochainement. Il y a là tout intérêt à faire des négociations du secteur public une lutte politique et de joindre les

mouvements étudiants et syndicaux. Nous n'apportons pas une idée nouvelle, et nous croyons que c'est dans cet esprit que le mouvement s'est bâti cet automne et ce printemps. Présentement, la possibilité de grève dans le mouvement syndical se dessine bel et bien. Elle pourrait être envisageable dès l'automne. Ainsi, une fenêtre historique s'ouvre à nous pour faire grève conjointement avec les syndiqué-e-s de la fonction publique.

Si nous poursuivons dans le sens d'une grève générale illimitée dès maintenant, nous prenons le risque de ne pas pouvoir les rejoindre à l'automne. Cela n'est pas un appel à la démobilisation, loin de là, ce sont des considérations stratégiques importantes. En effet, nous sommes d'avis que pour une majorité d'associations étudiantes, il est fort improbable que la grève survive l'été et se poursuive à l'automne. D'un côté, la mobilisation peut effectivement se poursuivre durant l'été et il s'agit d'un moment de préparation et de travail nécessaire, mais il est difficile d'y tenir des assemblées générales populeuses dues au fait que plusieurs personnes ont des emplois ou se déplacent à l'extérieur, par exemple. Bref, nous pouvons donc affirmer que si nous nous lançons dans une GGI ce printemps, notre grève aura été étudiante. Cela n'est pas mauvais en soi, bien évidemment. Par contre, si notre objectif aura été de faire grève en solidarité avec les travailleurs et travailleuses en négociations, nous aurons manqué le bateau.

Du côté du milieu syndical, le premier mai sera une journée de mobilisation d'envergure. Plusieurs syndicats ont déjà des mandats de promouvoir la grève sociale ou sont en vue de se prononcer sur la question. Nous sommes d'avis que ce sera le moment fort du printemps à ce niveau. Si les syndicats n'entrent pas en grève dès le printemps, ce n'est pas par manque de volonté (quoiqu'il ne serait pas surprenant que certaines têtes syndicales veuillent en quelque sorte l'échec de notre mouvement au printemps pour avoir la voie libre cet automne), mais bien car le Code du travail implique des procédures qui encadrent leur droit de grève de manière beaucoup plus stricte. Ceci étant dit, il y a longtemps que nous discutons de ce fameux moment où les syndicats auront le droit de grève. Nous croyons qu'il faut saisir cette possibilité historique et arriver de plein fouet en automne prochain, avec une mobilisation intensive sur les campus dès la rentrée. Nous serons ainsi prêts et prêtes à emboîter le pas lorsque les profs décideront d'entrer en grève. C'est grâce à une mobilisation intersyndicale sans précédent et une grève conjointe que nous aurons un rapport de force plus grand que jamais.

Une grève étudiante à l'automne implique évidemment une préparation importante pendant l'été. Nous sommes conscientes et conscients que la rentrée nous laisse peu de temps pour mobiliser, et que nous devons recommencer une partie du travail avec l'arrivée de nouveaux et de nouvelles. Cependant, si, dès le premier jour de la rentrée, la mobilisation est mise en branle sur les campus, si un travail conjoint s'effectue avec les professeur-e-s, nous pouvons y arriver. Le fait que les profs soient potentiellement en grève pèse énormément dans la balance. Nous sommes d'avis que si au terme de ces deux semaines de mobilisation intensive ce printemps, nous signalons au gouvernement que nous nous reverrons à l'automne, nous resterons mobilisé-e-s. En ce sens, nous avons l'intention de proposer que l'ASSÉ organise un rassemblement national en éducation cet été, afin de préparer l'automne avec divers acteurs et diverses actrices du milieu de l'éducation. En ce sens, les revendications que nous proposons en vue de la campagne de grève générale illimitée sont inspirées de celles mises de l'avant par la SOGÉÉCOM et l'AFESH-UQAM dans la dernière année, entre autres. Nous avons choisies prioritairement ces

trois mesures, car nous croyons que le discours sur les alternatives fiscales ont fait leur bout de chemin depuis quelques années à la Coalition Main Rouge avec la campagne « 10 milliards de solutions », et qu'il est temps de les revendiquer dans le cadre de cette campagne de grève. De plus, ce sont des revendications qui dépassent la question étudiante et qui permettent à l'ensemble des acteurs sociaux de s'y rallier et de dépasser le corporatisme afin de bâtir un mouvement solidaire et uni.

Comme nous le disions, cette réflexion n'est pas un appel à la démobilisation. Au contraire, si nous voulons une mobilisation continue qui se fait sur le long terme, de manière constante et conjointement avec d'autres groupes, il faut savoir ralentir au bon moment pour mieux repartir plus tard. La solidarité, c'est reconnaître les différences dans la façon de lutter, c'est reconnaître les diverses réalités, que ce soit celles des cégeps, des régions, celle des syndiqué-e-s ou du milieu communautaire. Chaque milieu avance à son rythme et il importe de le prendre en compte quand nous évaluons le moment où nous nous rejoindrons.

Solidairement, le Conseil exécutif

Propositions

0.0 OUVERTURE

1.0 PROCÉDURES

1.1 PRAESIDIUM

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. L'ordre du jour suivant est proposé:

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal

2.0 Bilan

3.0 Femmes

4.0 Plan d'action

5.0 Revendications

6.0 Élections

7.0 Avis de motion

7.1 Dépôt

7.2 Traitement

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2.0 BILAN

3.0 FEMMES

4.0 PLAN D'ACTION

1. Que la campagne 20152016 de l'ASSÉ soit une campagne de grève générale illimitée, contre l'austérité et pour un réinvestissement massif des tous les services publics.

Que l'on priorise, dans le cadre de cette campagne, la revendication des mesures fiscales suivantes:

- La réinstauration d'une taxe sur le capital à un taux de 0,5% pour les grandes entreprises et 1% pour les institutions financières.
- L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,9% à 15%.
- L'augmentation du nombre de paliers d'impositions à 11.
- L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.

Que les revenus engendrés par ces mesures soient réinvestis dans tous les services publics, dans les conditions de travail des syndiquées du secteur public, et dans les subventions aux organismes communautaires, dans une perspective de garantir un accès universel et gratuit à des services publics de qualité.

5.0 REVENDICATIONS

6.0 ÉLECTIONS

7.0 AVIS DE MOTION

7.1 DÉPÔT

7.2 TRAITEMENT

9.0 FINANCES

10.0 VARIA

11.0 LEVÉE